

Note brève et synthétique du Rapport Orientation Budgétaire 2022 (ROR) Comité Syndical du 19/01/2022

1/ Compte Administratif au 31/12/2021

(en attente de l'arrêt de la facturation et du rattachement des charges et produits)

Le compte administratif arrêté au 31/12/2021 devrait se solder par :

- Un excédent de fonctionnement de 1 158 439.39€
- Un excédent d'investissement de 267 995,63€

Fonctionnement

Le compte administratif arrêté au 31/12/2021 se caractérise en fonctionnement par :

- une exécution des dépenses conformes aux prévisions bien qu'il y ait quelques postes en dépassement du fait de la flambée des matières premières
- une exécution des recettes supérieures aux prévisions qui se voulait prudente en raison notamment de la chute des prix de reprise des matières valorisables en début d'année 2021

Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement devraient être exécutées à **110.7%** des prévisions du **BP 2021**.

¼ des ressources du SCH sont des ressources propres.

Elles sont constituées par les :

- Produits des services (reprise de matériaux, ventes, prestations à des tiers)
- Soutiens des Eco-Organismes

Evolution des ressources propres du SCH

Evolution	Reprise matériaux	Vente	Prestation service	Soutien Eco organisme
CA 2018	551 110	121 658	304 870	884 177
CA 2019	545 033	155 221	320 956	1 223 709
CA 2020	334 115	124 699	300 905	921 537
CA 2021	712 952	179 360	392 357	1 197 838

Les recettes liées à la reprise des matériaux – qui se voulaient volontairement prudentes en raison de la chute des prix de reprise amorcée fin 2019 et ce jusqu'au 1^{er} semestre 2021 - sont supérieures aux prévisions (+400 000€) en raison de l'augmentation cumulée des tonnages et des prix de reprise des matières premières.

Les ventes de produits sont sur une tendance haussière (rattachement de produits sous-estimé 2020, régularisation de dossiers de vente sur 2021, prix moyen du compost plus élevé, augmentation des tonnages de compost ; diminution des

tonnages de granulats mais vente plus importante de terre amendée avec un prix plus élevé).

Les prestations de services sont supérieures aux prévisions suite aux changements de tarifs à partir du 01/10/2021 (+100 000€ estimation).

Les soutiens des Eco organismes sont supérieurs à la prévision – qui se voulait volontairement prudente – notamment en raison d'un liquidatif 2020 et des appels à projets en cours (phase 3). Malgré 25% de tonnages en plus, les extensions des consignes de tri, démarrées en mars 2021, n'ont pas permis de dé plafonner les soutiens CITEO en raison du faible tonnage des plastiques.

Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient être exécutées à **97%** des prévisions du **BP 2021** (hors reprise anticipée des résultats) dont :

- 94% sur le chapitre 011 charges à caractère courant
- 101% sur le chapitre 012 charges de personnel (avant DM de fin d'année)

Le compte administratif 2021 arrêté au 31/12/2021 est marqué par :

- la flambée des prix des matières premières (carburant, pièces détachées)
- les surcoûts liés à la crise sanitaire (fournitures d'entretien, ménage)
- la légère diminution de la TGAP liée à la non prise en compte des refus de compost
- le portage de projets :
 - l'extension des consignes de tri (démarrage au 01/03/2021)
 - le mélange papier / emballages
 - le renouvellement des logiciels supports (Finances / RH / Atelier)

Les charges du personnel, évaluées au réel dans le budget 2021 (+1.59%), ont fait l'objet d'une décision modificative fin 2021 en raison de dépassements liés au remplacement de personnel en maladie / arrêt de travail, au recours à des saisonniers en intérim, au renfort administratif en fin d'année.

Investissement

Dépenses

Les dépenses réelles d'investissement devraient être exécutées à **45.7%** des prévisions du **BP 2021**.

Elles sont composées :

- des études (dossier de demande d'autorisation de l'ISDND, l'étude du schéma de collecte et tarification incitative, modecom, ...)
- l'acquisition de matériels (2 camions polybenne ; 1 chargeur, colonnes aériennes, semi-enterrées, enterrées ; compacteurs fixes et embarqués, bâches, benne...)
- la réalisation de travaux d'exploitation nos sites (ISDND, plateforme de compostage) affectés directement au chapitre 21 car réalisés sur l'exercice
- l'acquisition d'actions de la SPL pour la réalisation d'un Centre de tri (solde)
- la réalisation de travaux de matériel informatique suite au virus
- le site internet

En matière de travaux, les opérations relatives aux travaux de couverture du casier ouest, de la déchèterie de Clermont, et de l'extension des bureaux se décalent sur 2022.

La fin de l'exercice est marquée par le décalage de réception de certaines commandes (camions, colonnes) lié à l'allongement des délais de livraison (problème d'approvisionnement, flambée des prix des matières premières), ayant pour conséquence un excédent d'investissement.

Recettes

Les recettes réelles d'investissement devraient être exécutées à **48.8%** des prévisions du **BP 2021** et se composent principalement de :

- 27 359€ Refacturation des colonnes enterrées et semi-enterrées
- 191 460€ FCTVA
- 1 500 000€ Emprunt matériels

Restes à Réaliser 2021 (RAR)

Définition :

Les restes à réaliser, déterminés à partir de la comptabilité d'engagement de la collectivité, correspondent :

- aux dépenses engagées (engagement juridique) non mandatées au 31 décembre de l'exercice ;
- aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes.

Ils sont intégrés dans le calcul du résultat du compte administratif, et contribuent donc à déterminer le besoin de financement de la section d'investissement.

Solde des Restes à réaliser 2021 (RAR) :

1 785 797.57€ Dépenses

120 102.43€ Recettes

Soit un solde déficitaire de RAR de 1 665 695.14€

Balance prévisionnelle

L'exercice 2021 devrait se solder par un résultat global de clôture de 2 632 879,34€.

Le prévisionnel d'affectation des résultats, intégrant les Restes à Réaliser 2021 (RAR), fait apparaître un besoin de financement de 1 462 382.80€.

Après couverture du besoin de financement, l'excédent de fonctionnement à affecter s'élève à 967 184.20€, dont une part est déjà affectée en dépenses imprévues pour :

- 400 000€ de fonds de roulement du SCH (15 jours de fonctionnement)
- 50 000€ sur le personnel (décalage de la fin des déchèteries gros véhicules, complément renfort administratif, anticipation intérim et/ou permis poids lourds)
- 50 000€ sur entretien du matériel roulant (location ou réparation du camion accidenté dans l'attente des résultats de l'étude 120kg)

L'excédent « réel » de fonctionnement à affecter s'élève à 467 184.20€.

Remarques :

Résultats prévisionnels dans l'attente du pointage du Compte administratif et du Compte de gestion 2021

2/ PREPARATION BUDGETAIRE 2022 : FONCTIONNEMENT

Une 1^{ère} estimation des prévisions budgétaires indique :

- + 10% Recettes Réelles de fonctionnement
- + 9% Dépenses Réelles de fonctionnement (incluant les dépenses imprévues)

Recette

Les recettes de fonctionnement sont marquées par :

- la hausse des ventes de matériaux liées à la flambée des matières premières
- l'absence de déplafonnement des recettes de CITEO suite au passage des extensions de consignes de tri malgré l'augmentation des tonnages
- l'impact du projet des Déchèteries professionnelles

Dépense

Les dépenses de fonctionnement sont marquées par :

- l'augmentation de l'électricité (source Hérault Energie)
- l'augmentation du tarif TGAP à 45€/t (+8€/t)
- la diminution des charges de personnel lié aux projets
- l'impact du projet Mélange papier / carton
- l'impact du projet Déchèteries professionnelles
- le portage du projet concernant l'informatisation des déchèteries et la 2^{ème} partie du renouvellement des logiciels des ressources humaines, ainsi que les abonnements « saas » lié au renouvellement des logiciels en 2021 (éligibles au FCTVA)
- l'annuité liée à l'emprunt sur le renouvellement des matériels contracté fin 2020 et mobilisé en 2021
- l'augmentation du fonds de roulement du Syndicat (proportionnel au budget à hauteur de 15 jours de fonctionnement)
- l'inscription d'une prévision en dépenses imprévues sur le personnel et l'entretien du matériel roulant
- les incertitudes des dépenses liées aux intempéries et à l'étude 120 kg non chiffrées

Augmentation des participations Communautés de Communes

Hors participation des Communautés de Communes, le différentiel entre les recettes et les dépenses fait apparaître, avant arbitrage, un écart de 8 324 358€, soit 819 701€ en plus des participations de 2021 pour équilibrer le budget, c'est-à-dire une augmentation de 11%.

Après réévaluation des prévisions budgétaires, le différentiel entre les recettes et les dépenses s'élève à 8 219 115€, soit 713 865€ en plus des participations de 2021 pour équilibrer le budget, c'est-à-dire une augmentation de 9.5%.

La TGAP représente, à elle seule, 4.5% d'augmentation des participations des Communautés de Communes par rapport à 2021.

Les augmentations des coûts de tri et traitement (ECT), le coût des matières premières (électricité et carburants) et l'augmentation des tonnages importantes sur

2021 sont à l'origine du reste du besoin de financement et ce bien que le chapitre 12 soit proposé sans augmentation dû aux optimisations effectuées sur la collecte des colonnes et le transfert des DGV (Déchèteries Gros Véhicules).

Les tonnages emballages et papiers ont augmenté de près de 20 % en 2021 et de plus de 10 % en déchèteries ce qui génère automatiquement des coûts de collecte, transfert, transport, tri et traitement plus importants.

Les tonnages OMR eux sont stables. On peut donc à ce stade déjà voir l'impact des ECT (Extensions des Consignes de Tri) qui permet de stabiliser la production d'OMR alors que l'ensemble des autres flux augmentent.

3/ PREPARATION BUDGETAIRE 2022 : INVESTISSEMENT

Investissement

En 2022, les dépenses d'équipement (hors restes à réaliser 2021) s'élèvent à 3 928 200€ et se composent principalement :

- La tranche conditionnelle de l'étude 120 kg
- L'acquisition de terrains
- L'acquisition de fournitures notamment le Broyeur et les Camions polybenne
- Des projets inscrits au Budget Primitif 2021 et qui se décalent en 2022 tels :
 - o les travaux de couverture et de dégazage de l'ISDND,
 - o l'extension et la réorganisation des locaux du siège,
- Le lancement de grands projets :
 - o la modernisation plateforme de compostage (maitrise d'œuvre)
 - o la déchèterie de Clermont (maitrise d'œuvre)
- La réalisation de travaux d'exploitation (ISDND, Déchèteries professionnelles)

Epargne et recours à l'emprunt

L'amélioration des épargnes 2021, liée à la hausse de nos recettes (prix de reprise des matières valorisables) participe au financement de l'investissement.

Compte tenu des investissements prévus, le recours à l'emprunt sera nécessaire pour financer les projets en 2022 - principalement les travaux de couverture et de dégazage de l'ISDND et/ou l'extension et la réorganisation des locaux du siège prévu sur une durée d'un an – recours facilité par une capacité de désendettement faible (2.5/3 ans).

4/ PROSPECTIF 2021/2025 : BATIR UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Une première analyse financière – qui se voulait macroéconomique - indiquait dans son scénario 3 une augmentation les participations des Communautés de Communes entre 40 et 50 points sur le mandat afin de reconstituer une épargne nette suffisante pour investir.

Les budgets primitifs 2021 (+10.5%) et 2022 (+9.5%) viennent confirmer cette hypothèse.

Les projets identifiés dans le cadre du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) ont été intégrés dans un plan d'investissement en cours d'actualisation lequel sera complété par les résultats de l'Etude 120kg.

Il deviendra nécessaire de bâtir un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour pouvoir mener à bien les projets tout en préservant la santé financière de la collectivité.

Compte tenu des éléments énoncés ci-dessus, les élus du Comité Syndical sont invités à débattre dans le cadre du débat d'orientation budgétaire.